

Je réside dans l'arrondissement Mercier Hochelaga-Maisonneuve. De 2016 à 2019, je me suis impliquée activement dans les activités de Mobilisation 6600 Parc-nature MHM. J'ai toujours à cœur de voir se concrétiser une vision porteuse et durable de l'interface ville-port à Montréal... Le PUM 2050 me fait espérer et m'inquiète grandement, tout à la fois.

### La catastrophe Ray-Mont logistics

Un cas comme celui de l'entreprise Ray-Mont logistics ne doit absolument plus se répéter à Montréal.

En cela, je salue et j'appuie les intentions de la Ville de :

- Élaborer un cadre d'intervention municipal en immobilier à vocation économique et en maîtrise foncière
- Accompagner la révision par les arrondissements de la classification d'usages des activités industrielles
- Assurer la préservation des zones tampons existantes et l'implantation de zones tampons adéquates
- Accompagner les arrondissements dans la bonification de la réglementation d'urbanisme afin de limiter les nuisances
- Réaliser des interventions visant à faciliter l'accès aux espaces verts et aux cours d'eau intérieurs présents dans les secteurs à caractère industriel ainsi que les mettre en valeur

### Secteur d'intervention prioritaire

Il est important que le secteur d'opportunité Assomption Sud Longue-Pointe fasse l'objet d'une attention prioritaire.

Je suis cependant très inquiète de constater l'absence d'une vision claire et engageante entourant la gestion des activités de logistique lourde déjà présentes sur le territoire. Je déplore l'absence de cibles concrètes pour le transport de marchandises dans le document de planification. J'ai conscience que l'exercice est difficile compte tenu de l'implication de différents paliers de gouvernance, mais ces cibles m'apparaissent essentielles afin de donner une direction forte aux actions concertées.

### Gouvernance partagée

Il me semble vital de revoir la gouvernance des grands projets d'infrastructure (et de l'interface Ville-Port). J'appuie les intentions de la Ville de :

- Assurer la mise en place et le maintien d'une instance permettant à la Ville de Montréal de devenir un partenaire de projets dès la phase de planification

- Assurer la présence et la contribution des arrondissements lors des échanges entre la Ville et ses partenaires.
- Assurer que la planification des projets portés par les partenaires réponde à un ensemble de préoccupations à différentes échelles.
- Renforcer les démarches de consultation afin d'intégrer la société civile et privée dans la recherche de solutions innovantes

Merci,

Amélie Desnoyers, Citoyenne